

## Débat d'orientations budgétaires du 25 février 2013

### Intervention d'ouverture de Pierre CAMANI Président du Conseil général, Sénateur de Lot-et-Garonne

Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,  
Chers internautes,

Le quorum est atteint. Nous pouvons ouvrir notre session consacrée à l'examen de trois grands dossiers : Orientations Budgétaires pour 2013, Rapport annuel sur le Développement Durable et création du dispositif départemental au profit des emplois d'avenir. Conformément au Règlement Intérieur, il nous faut dès à présent désigner un secrétaire de séance et approuver le compte rendu de la session précédente.

#### *Désignation Approbation du compte rendu de la session précédente*

Je demande également aux Présidents de groupe de bien vouloir déposer auprès du secrétariat de l'Assemblée les motions qu'ils souhaitent voir examiner.

Tout d'abord, je voudrais adresser, en votre nom à tous, un message de soutien et de compassion à la famille et aux proches de l'enfant de 3 ans décédé suite à l'accident de Saint-Jean-de-Thurac. Ce drame nous a tous bouleversés. Je me suis rendu sur les lieux de l'accident vendredi soir et Christian Ferullo a participé samedi à la mise en place de la cellule psychologique de soutien aux parents et enfants du village. Il était également présent ce matin au départ du car à Saint-Jean-de-Thurac.

Une enquête est en cours afin de déterminer les causes exactes de l'accident et, dans l'attente de ses conclusions, toute spéculation sur les raisons de ce drame est prématurée.

Les mesures de sécurité sont maximales, un accompagnateur était présent, mais malgré cela l'impensable est arrivé.

Nous le savons tous, le risque zéro n'existe pas. Pour autant, les pouvoirs publics (Etat, services de l'éducation nationale, Département, transporteurs, communes) ont le devoir de tout mettre en œuvre pour limiter ce risque, en partenariat avec les associations et les parents, sans l'implication de qui toute mesure resterait inefficace.

Beaucoup a été fait, je pense à l'opération Evabus, au port du gilet jaune, au travail de sécurisation des points d'arrêt que nous menons actuellement ...

Sur proposition de Christian Ferullo, j'ai décidé de renforcer l'implication de notre collectivité dans la prévention des accidents liés aux transports scolaires, en développant les actions de sensibilisation à destinations des jeunes enfants et de leurs accompagnateurs. La commission « éducation et transports scolaires » conduira ainsi un travail de réflexion, en partenariat avec les acteurs concernés, et fera prochainement des propositions à notre Assemblée.

Mes chers collègues, nous allons maintenant débattre des orientations budgétaires de la collectivité départementale. Je souhaite que cette séance soit un moment de vérité, autant que de transparence. La gravité de la situation nous y oblige.

C'est aussi le temps de la pédagogie et de l'explication car nos concitoyens doivent savoir où nous en sommes et où nous allons. Pour ce faire, il faut « remettre en perspectives » comme disent les historiens.

Depuis bientôt 5 ans, l'économie mondiale est dans la tourmente. La folie spéculative des marchés a jeté l'ensemble des économies développées dans un précipice duquel elles peinent à s'extraire.

Cette crise économique dure, elle est profonde ; en un mot, elle est structurelle. C'est là, je crois, la principale erreur d'appréciation du précédent gouvernement, pour ne pas dire sa faute lourde : avoir cru que cette crise était temporaire et qu'il suffisait de d'appliquer les recettes du passé pour la surmonter.

Je veux rappeler cette réalité avec force car il serait trop facile de faire du passé table rase. Les difficultés de notre économie ne sont pas nées le 7 mai 2012. NON ! Elles sont bel et bien l'héritage d'un quinquennat de décisions inefficaces, de gesticulations et d'inaction.

Le temps n'est pas aux polémiques, mais au langage de vérité car pour comprendre, il faut tout dire et tout rappeler. En 2007, le déficit public s'établissait à 2,7% du Produit Intérieur Brut. Il culminait à 5,2 % à la fin du quinquennat précédent. Entre 2007 et 2012, la dette publique française a progressé de 600 milliards d'euros pour dépasser aujourd'hui les 1800 milliards d'euros ; du jamais vu depuis l'après guerre.

Je suis prêt à tout entendre, mais certainement pas de leçons de bonne gestion de la part de ceux qui ont légué un champ de ruines aux générations futures.

Le contexte, nous le connaissons, c'est le durcissement des conditions économiques et la perspective de croissance quasi-nulle pour 2012 et 2013. Selon l'INSEE, le PIB s'est contracté de 0,3 % au quatrième trimestre par rapport au précédent. Un trou d'air généralisé frappe l'ensemble de l'économie européenne depuis 6 mois et laisse augurer les pires craintes en matière de détérioration de l'activité.

Le risque de récession mondiale est de retour. La croissance faible et l'emploi faible sont en train de se nourrir mutuellement et l'Europe peine à se sortir de ce mauvais pas.

Elle ne le pourra qu'à condition de sortir de la crise des finances publiques dans laquelle elle est plongée depuis 2008. En France tout particulièrement, après 10 années de laxisme fiscal et de dépenses à crédit, desserrer l'étau budgétaire et la charge de la dette demeure un préalable au redressement de l'économie du pays et du pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Le Conseil général de Lot et Garonne assume parfaitement cette impérieuse obligation. Cela n'est ni facile, ni confortable mais j'ai l'intime conviction que notre responsabilité devant les générations à venir est immense. Nous n'avons pas le droit de laisser nos enfants et petits enfants payer demain les facilités que nous nous accordons aujourd'hui. Il en va de la pérennité du modèle français, un modèle qui protège des aléas de l'existence et de l'exclusion générée par le système économique.

Car au-delà de ce constat macroéconomique, il y a la réalité du quotidien de nos concitoyens. Fin 2012, notre département comptait plus de 23 000 demandeurs d'emplois, soit une progression de 1 656 personnes entre septembre 2011 et septembre 2012. Dans le même temps, la pauvreté s'est accrue notamment chez les jeunes et les plus âgés qui sont aussi les plus vulnérables.

Tout cela n'est pas sans conséquence, notamment sur le Conseil général qui, je le rappelle, est le garant des solidarités sociales et des solidarités territoriales dans le département.

C'est pourquoi, aujourd'hui, tout doit être mis en œuvre pour redresser le pays, inverser la spirale infernale de l'endettement et relancer la croissance. C'est la seule voie possible pour retrouver le chemin du progrès et de la prospérité.

Le gouvernement agit résolument pour remettre le pays sur les rails – il y a tant à faire – et nous l'y aideront. Nous le ferons avec la conviction qui est la nôtre, mais aussi avec un grand sens des responsabilités. Le même sens des responsabilités dont nous avons fait preuve lorsque nous avons décidé en 2009 de participer au plan de relance du Gouvernement et de mobiliser les ressources du Fonds de compensation de la TVA pour le plan de soutien à l'économie départementale.

Aujourd'hui, le redressement du pays suppose que nous marchions sur nos deux jambes :

- Premièrement, il est nécessaire de désendetter l'Etat. Ne pas le faire annihilerait et pour longtemps notre capacité d'investissement future.
- Deuxièmement, il faut recréer les conditions d'une reprise de l'activité et préparer l'avenir.

Avec le pacte de compétitivité, le gouvernement a pris les décisions qui s'imposaient pour retrouver le chemin de la performance économique.

L'allègement du coût du travail de 20 milliards d'euros par an via un crédit d'impôts orienté vers l'emploi, l'accès à des financements accessibles pour les petites et moyennes entreprises, la garantie d'un cadre réglementaire et fiscal simplifié et stable, l'aide à l'innovation et à l'export. Tout cela doit permettre aux entreprises de retrouver des marges de manœuvre pour se développer et regagner des parts de marché. Le crédit d'impôt pour la compétitivité équivaut à une baisse des cotisations sociales de 4 % de la masse salariale dès cette année, puis de 6 % l'an prochain.

Et puis, il y a la Banque Publique d'Investissement qui concernera directement les entreprises artisanales et les PME.

A l'automne dernier, ces mesures ont été applaudies par les chefs d'entreprise lot-et-garonnais lorsque Jérôme Cahuzac et Pierre Moscovici sont venues les présenter à l'Agropole. Je note à ce titre qu'au mois de février, l'indicateur du moral des entrepreneurs a regagné 3 points, preuve que les mesures prises vont dans la bonne direction.

L'emploi précisément est au cœur de nos priorités. C'est pourquoi, vous le savez, le Conseil général accompagnera avec détermination le dispositif des « emplois d'avenir » et j'espère que, sur ce dossier au moins, notre assemblée sera unanime.

Ces contrats aidés constituent une arme essentielle dans la bataille pour l'emploi, mais ils ne sont pas la seule. Ils s'inscrivent dans un dispositif global dont l'objectif reste de stimuler le marché du travail. Pour ce faire, le gouvernement avance vite et bien :

Je pense notamment aux contrats de génération qui permettront à un jeune de bénéficier de l'expérience d'un tuteur expérimenté en entreprise. Je pense également aux négociations réussies sur la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels.

Préparer l'avenir, enfin, c'est faire en sorte que notre jeunesse soit éduquée et bien formée. Depuis 2008, le Conseil général n'a jamais baissé la garde et agit au quotidien pour que tous les jeunes Lot-et-Garonnais puissent bénéficier d'une éducation de qualité.

La promotion des métiers manuels, le soutien aux actions éducatives, à la culture, les bourses pour les frais d'études et la gratuité des transports scolaires pour tous les élèves de la maternelle au lycée sont quelques unes des mesures phares mises en œuvre par notre exécutif. Dans la crise que nous traversons, le Conseil général tient à maintenir ce lien de solidarité avec les familles car, malheureusement, la pauvreté est bien souvent le premier obstacle à la réussite scolaire.

Je terminerai cette présentation des efforts communs en rappelant deux politiques qui intéressent notre département rural au premier chef.

Je salue le courage et la ténacité du Chef de l'Etat qui a défendu bec et ongle et contribué à sauvegarder la politique agricole commune pour la période 2014-2020. Son budget sera maintenu à un niveau très proche de l'enveloppe actuelle soit 56 milliards d'euros. Cette satisfaction est partagée par la quasi totalité des syndicats agricoles qui savaient combien cette bataille serait rude. Elle a été gagnée et c'est une bonne nouvelle pour notre agriculture et pour nos filières.

Enfin, je suis fier que le Lot-et-Garonne ait été cité en exemple dans le rapport du sénateur Maurey sur les déserts médicaux. Notre action pour lutter contre la désertification médicale a été qualifiée

d'exemplaire et il a été proposé de généraliser à tous les départements de France le système de la Coddem pour lequel nous sommes pionniers. C'est la preuve du caractère novateur de la démarche que nous avons engagée en 2008 et de son efficacité pour développer des réseaux de soins et renforcer l'attractivité médicale de nos territoires.

J'en viens maintenant aux orientations budgétaires du Conseil général proprement dites et qui préfigurent le budget primitif 2013 qui vous sera soumis dans quelques semaines.

Vous l'aurez compris, les orientations pour 2013 sont avant toute chose la traduction d'une volonté dans un contexte.

La volonté, c'est de poursuivre la politique de solidarité et de développement que nous avons mise en place depuis 5 ans et qui s'est traduite par de réels progrès pour les lot et garonnais : des services nouveaux, des investissements accrus et une autre méthode de gestion des fonds publics.

Nos orientations budgétaires 2013 sont en cela lucides et rigoureuses.

Lucides sur les besoins du territoire : nous voyons bien aujourd'hui que le Lot et Garonne a plus que jamais besoin d'un Conseil général présent et actif.

Rigoureuses dans leurs objectifs, car les dépenses seront scrupuleusement maîtrisées et ciblées.

La clôture du budget 2012 nous permet de tirer plusieurs enseignements quant à l'évolution de nos comptes.

Notre épargne brute se trouve en effet diminuée de 40 % en un seul exercice, passant de 41 à 24 millions d'€.

Je vous rappelle que 93 % des dépenses nouvelles de l'exercice 2012 correspondent à des obligations légales de la collectivité, sachant qu'à elle seule, l'action sociale constitue les deux tiers des consommations supplémentaires.

La grande nouveauté du budget 2012 est ailleurs, dans la baisse historique des recettes de fonctionnement d'un exercice sur l'autre, due notamment à la non reconduction du fonds de soutien aux départements en difficultés accordé en 2011 puis supprimé en 2012 par l'ancien gouvernement, soit près de 2,5 M€ qui viennent accentuer ce fameux « effet ciseaux » dont les Départements souffrent tant.

Pour ne pas aggraver le recours à l'emprunt, nous avons réalisé un niveau responsable d'investissements, soit 67 millions d'€, inférieur à celui de 2011 mais supérieur à celui de 2010.

Pour bien percevoir la situation de la collectivité, il convient d'ailleurs de souligner l'effort exceptionnel accompli en matière d'investissement depuis 5 ans. Sur la période 2008-2012, la moyenne annuelle des dépenses d'investissement a été de 72 millions d'€ contre 59 millions d'€ en moyenne annuelle sur la période 2003-2007, soit un écart de 22 %. Ce rythme d'investissement supérieur de 13 millions d'€ par an aura permis 65 millions d'€ d'investissements exceptionnels en 5 ans, en hausse notable par rapport au cycle antérieur.

Ces investissements accrus expliquent les trois quarts de notre endettement supplémentaire entre 2008 et 2012 qui s'élève à 82 millions d'€. Le solde, 17 millions d'€, résulte directement des choix politiques nationaux de 2009 qui ont délibérément placé les conseils généraux en situation de privation fiscale.

Les services du Conseil général ont calculé que la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par un dispositif complexe et inadaptée a représenté une perte nette pour le Département de 23 millions d'€<sup>1</sup> depuis 2010 !

---

<sup>1</sup> Schématiquement, les communes en auront récupéré 80 % et les entreprises exonérées 20 %.

Nos orientations budgétaires pour 2013 doivent ainsi inaugurer un cycle nouveau, celui d'une dépense nécessairement plus maîtrisée avec pour objectif une décélération prononcée du niveau d'emprunt et de l'endettement qui en découle. En cela, nous préparerons au mieux les évolutions institutionnelles et budgétaires en cours.

Le budget 2013 combinera objectifs politiques et objectifs financiers.

Au rang des orientations politiques, nous avons défini 5 priorités pour la conduite du département.

Premièrement, le développement des coopérations institutionnelles car elles sont l'avenir de la sphère publique locale. Le temps est au partenariat, à la mutualisation des moyens, à la conjugaison des volontés. Ce discours, le Conseil général le portera au sein des institutions dont il est membre. Je mettrai le dialogue en pratique dans le cadre de la Conférence des exécutifs de Lot et Garonne qui deviendra, j'en suis sûr, le lieu privilégié de la concertation et de la décision partagée. C'est une innovation majeure, unique en France je crois, unanimement reconnue par nos partenaires de l'intercommunalité qui nous permettra à tous, au delà des engagements partisans de chacun, d'être collectivement efficaces.

Deuxième axe, le soutien à l'économie. Un taux de chômage à 10 % nous donne des devoirs, le premier étant de maintenir un niveau de commande publique significatif sur les routes, en matière d'eau et d'assainissement ou encore – et c'est nouveau – en matière de création de logements. Nous avons, de plus, le devoir d'être aux côtés des entreprises dans leurs projets, leurs difficultés et leur développement. Pour mémoire, l'an passé, nous avons aidé 150 entreprises au moyen de nos dispositifs. Tout cela, nous l'avons fait pour l'emploi.

Troisième orientation, la solidarité urbain / rural. La cohésion du territoire est un combat identitaire pour le Conseil général. On le voit, les collectivités les plus riches, pour des raisons légitimes, tendent aujourd'hui à se détourner de grandes institutions départementales mises en place dans les années 90 et 2000 pour mutualiser les moyens et les charges. C'est vrai pour l'eau et l'assainissement, mais aussi pour la gestion des déchets ménagers. Le Conseil général, lui, n'a pas cette propension. Aussi notre panel d'interventions au profit de la cohésion territoriale est-il appelé à s'enrichir au cours de l'année qui vient. D'abord par le financement des Maisons de Santé Pluridisciplinaires qui entrent dans leur phase de réalisation ou encore par le développement d'un partenariat avec le Conseil régional pour une offre de transport par bus à haute qualité de service et à bas prix entre Agen et Villeneuve.

Quatrième objectif, assurer nos compétences en matière d'action sociale. Les années 2000 resteront celles de la spécialisation sociale des conseils généraux. Deux chiffres pour le comprendre. En 2007, nous prenions en charge 15 000 personnes. En 2012, ce sont 23 000 de nos concitoyens qui ont bénéficié des allocations de solidarité servies par le Département. 50 % de hausse en 5 ans. Mais nous n'avons pas à le déplorer sans réfléchir. D'abord parce qu'aider ceux qui souffrent est la raison d'être de la majorité que j'ai l'honneur de diriger, mais aussi parce que les dépenses sociales se traduisent en emplois locaux. 5 000 emplois sont ainsi financés directement ou indirectement par le Conseil général. Le social, c'est aussi de l'économie, des revenus et du développement, tout spécialement dans les secteurs les plus ruraux. Ne le perdons pas de vue, ne le caricaturons pas comme je l'entends parfois ça et là.

Cinquième direction enfin, et elle est essentielle, la préparation de l'avenir. Pour nous, le monde est en voie de transformation sous trois aspects essentiels.

*Premièrement*, le défi de la connaissance qui conditionne la compétitivité de l'économie sur le long terme.

*Deuxièmement*, l'explosion des communications et échanges électroniques.

*Troisièmement*, le changement climatique qui va bousculer nos modes de production, de consommation et d'habitat à une échéance de moins en moins lointaine.

En conséquence, en 2013, nous prioriserons l'Education, le déploiement de l'Internet très haut débit et l'amplification du volet énergie climat de l'agenda 21 départemental.

Vous le voyez, la tâche est immense mais l'ambition intacte. Il nous faudra bien entendu donner un cadre budgétaire à ce projet politique, compte tenu des lourdes contraintes que j'évoquais précédemment. Nous nous fixerons deux règles primordiales pour 2013 :

- pas de hausse du taux de la fiscalité foncière
- diminution du rythme d'endettement de la collectivité, avec un encours net annuel supplémentaire réduit par rapport à 2012 et un accroissement significatif du remboursement annuel du capital de la dette.

Afin d'y parvenir, nos recettes de fonctionnement devraient s'améliorer, à la faveur de la création de nouveaux dispositifs de solidarité en loi de finances rectificative pour 2013 et en loi de finances 2014. Il s'agit en premier lieu d'un fonds de soutien exceptionnel aux départements en difficultés, doté de 170 millions d'€ et en second lieu du lancement du fonds de péréquation de la CVAE. Le gel en valeur des concours financiers de l'Etat, reconduit en 2013, sera donc compensé par des mécanismes nouveaux.

Nos recettes devraient progresser d'environ 0,5 %, soit une évolution modeste mais nous permettant néanmoins de retrouver le niveau de recettes de l'année 2011.

Parallèlement, nos dépenses sociales obligatoires continueront de croître sur une base envisagée de 2,5 % par rapport aux dépenses constatées en 2012. Nous prendrons toutefois des mesures de gestion nous permettant de mieux continger la dépense.

Il nous faudra enfin revisiter les politiques de soutien aux acteurs publics et privés qui représentent 45 millions d'€ en 2012. Cette politique devra être repensée dans le cadre de l'acte III de la décentralisation qui prévoit de faire du Conseil général le pivot de la solidarité territoriale.

Il nous faudra enfin prioriser les investissements dans les secteurs où les urgences sont les plus manifestes et en tenant compte de l'impératif de soutien à l'économie locale. J'ai ainsi pris la décision de diminuer de 50 % le niveau annuel de participation du Conseil général au financement de la LGV Tours-Bordeaux en rééchelonnant nos contributions, ce que RFF a accepté. J'ai aussi indiqué aux communes du département que le dispositif de la RKG serait redimensionné pour tenir compte des engagements supplémentaires du Département en matière de santé, de logement et de développement touristique. Il convient cependant de rappeler que cette modification est compensée pour partie par le développement des fonds de péréquation intercommunales mises en place par le Gouvernement et, surtout, que le Conseil général attribue plus de 20 millions d'€ d'aides aux communes et intercommunalités chaque année !

Plus globalement, la préparation de l'acte III de la décentralisation, qui laisse présager un renforcement de l'intervention des départements, notamment en matière sociale, sera la véritable colonne vertébrale de notre action en 2013. De tels changements supposeront bien entendu que des politiques plus anciennes soient révisées. Le temps où les politiques publiques s'ajoutaient sans jamais se substituer les unes aux autres est en effet révolu.

A l'heure où certaines collectivités lancent à grands renfort de communication, d'improbables plans d'investissement qui ne conduiront, s'ils sont menés à terme, qu'à une explosion de la fiscalité locale, le Conseil général a, lui, fait le choix assumé de concilier responsabilité et ambition réalistes.

De grands défis sont donc devant nous et je les aborde avec l'optimisme de la volonté. J'ai confiance en notre administration, en vous élus du Conseil général, en nos partenaires et en nos concitoyens lot et garonnais, pour que ces changements contribuent à l'amélioration de la vie et conduisent notre territoire vers de nouveaux progrès.

J'attends de l'opposition qu'elle joue son rôle et que, pour une fois, elle nous propose une vision, qu'elle affiche clairement une politique alternative. Sinon, tous les discours ne seront que des discours de facilité et d'incantations.

C'est au pied du mur que l'on voit le maçon ! A vous, Madame et Messieurs de l'opposition, j'attends vos propositions ...

Je vous remercie de votre attention.

**NB : Seul le prononcé fait foi.**